

Rapport public Parcoursup session 2025

Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Droit et Santé - Accès Santé

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Droit et Santé - Accès Santé (LAS) (29215)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 18%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Droit et Santé - Accès Santé (LAS) (29215)	Jury par défaut	Tous les candidats	80	862	857	404	80

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Droit et Santé - Accès Santé (LAS) (29215)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	660	656	318	64	80 %
			Masculin	202	201	86	16	20 %
			Total	862	857	404	80	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Droit et Santé - Accès Santé (LAS) (29215)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	22	22	0	0	0 %
				Sans mention	229	229	56	21	26,3 %
				AB	229	229	147	37	46,3 %
				B	174	174	138	17	21,3 %
				TB	60	60	55	5	6,3 %
				TBF	8	8	8	0	0 %
				Total	722	722	404	80	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	6	6	0	0	
				Sans mention	45	45	0	0	
				AB	17	17	0	0	
				B	10	10	0	0	
				TB	1	1	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	79	79	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	3	0	0	
				Sans mention	16	16	0	0	
				AB	11	11	0	0	
				B	5	5	0	0	
				Total	35	35	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	15	11	0	0	
				B	2	1	0	0	
				TB	3	3	0	0	
				TBF	1	1	0	0	
				Total	21	16	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	4	4	0	0	
				AB	1	1	0	0	
				Total	5	5	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Droit et Santé - Accès Santé (LAS) (29215)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	641	641	357	67	83,8 %
			En réorientation	118	118	30	10	12,5 %
			Non scolarisés	76	74	14	3	3,8 %
			Scolarité étrangère	24	21	2	0	0 %
			Autres	3	3	1	0	0 %
			Total	862	857	404	80	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Droit et Santé - Accès Santé (LAS) (29215)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	194	194	144	36
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	129	129	105	15
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	86	86	57	12
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	64	64	17	2

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	39	39	18	2
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	32	32	19	1
			Autres doublettes	113	113	37	8
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	34	34	0	0
			Autres doublettes	29	29	0	0
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Droit et Santé - Accès Santé (LAS) (29215)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	29,5 %	29,5 %	36,3 %	47,4 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	19,6 %	19,6 %	26,4 %	19,7 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	13,1 %	13,1 %	14,4 %	15,8 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	9,7 %	9,7 %	4,3 %	2,6 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	5,9 %	5,9 %	4,5 %	2,6 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	4,9 %	4,9 %	4,8 %	1,3 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Autres doublettes	17,2 %	17,2 %	9,3 %	10,5 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Droit et Santé - Accès Santé (LAS) (29215)	Jury par défaut	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	54 %	54 %	0 %	0 %
		Autres doublettes	46 %	46 %	0 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Critères généraux	Les voies générales du baccalauréat seront valorisées. Les notes de première, de terminale et des épreuves anticipées de baccalauréat de français seront prises en compte	Essentiel
	Critères spécifiques	Les notes examinées lorsqu'elles font partie des enseignements de spécialité suivis sont notamment les notes de : -Mathématiques - Physique - Chimie - SVT	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétence en matière de compréhension, analyse et synthèse	Résultats aux épreuves anticipées de français du Baccalauréat	Très important
Savoir-être	Autonomie	Fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour la discipline	Fiche Avenir. Lettre de motivation	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement, esprit d'initiative (au lycée ou extra-scolaire)	Fiche Avenir	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux de la formation a procédé à un examen des dossiers afin d'effectuer son classement. Elle a utilisé l'outil d'aide à la décision de PARCOURSUP afin d'effectuer une première analyse et un pré-classement des candidatures. L'analyse des différentes pièces du dossier selon les critères rappelés dans le présent rapport a permis d'établir le classement définitif. Pour les dossiers ne possédant pas les éléments permettant de mettre en œuvre les critères (ex. candidats non-bacheliers sans notes, etc.) ou afin de départager les dossiers, l'ensemble des pièces du dossier a pu être utilisé lors de l'établissement du classement final.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

À ce stade, la commission n'a pas d'autres recommandations à énoncer que celles figurant sur les attendus nationaux et locaux et sur les critères généraux d'examen des vœux figurant sur la plateforme PARCOURSUP.

Signature :

Frédérique BERROD,
Président de l'établissement Université de
Strasbourg